



CH-3003 Berne, BWB /SEFRI/huy

Par E-Mail

Aux représentants et personnes impliqués dans le projet de révision des plans d'études cadres des responsables de la formation professionnelle

Référence : 311.5-5329/11

n/ref : huy/Pr/dab

Berne, le 20 décembre 2023

Révision des plans d'études cadres des responsables de la formation professionnelle : Etat des travaux et prochaines étapes en 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer de l'avancement des travaux du projet de révision des plans d'études cadres des responsables de la formation professionnelle (ci-après plans d'études cadres).

Pour rappel, ce projet fait partie de l'initiative « Formation professionnelle 2030 » et a été lancé en 2018 par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Après d'importants travaux préparatoires, la troisième phase du projet a débuté durant le deuxième semestre 2022, lançant le remaniement et la rédaction de chaque plan d'étude cadre. Ainsi, en cette fin d'année 2023, nous disposons d'une nouvelle version des plans d'études cadres. Ce résultat est le fruit du travail intense et de la collaboration régulière des différents partenaires concernés. A cette occasion nous remercions toutes les parties impliquées pour l'excellente collaboration.

Pour réaliser la rédaction de cette nouvelle version, le SEFRI a mandaté le bureau de conseil *b-werk bildung*. Ce travail a été mené avec le soutien et l'expertise d'une instance de base, composée de représentants des hautes écoles pédagogiques de Zürich, Lucerne, St-Gall et de la HEFP. Enfin des experts et représentants des cantons, des organisations du monde du travail et des autres parties prenantes ont été invités à participer à deux séries d'ateliers (automne 2022 et printemps 2023). En outre, durant toute cette phase, des échanges étroits ont eu lieu avec d'autres projets de la Formation Professionnelle 2030 tels que « Renforcement des compétences de formation au sein des entreprises », « Culture générale 2030 », « Maturité professionnelle 2030 ».

Il en résulte une version des plans d'études cadres révisés qui s'appuie sur les bases actuelles. Le concept en tant que tel reste inchangé. Outre les diverses adaptations formelles, les points suivants ont notamment été optimisés :

Renseignements:

Bernadette Dancet

Tél. +41 58 480 18 24

bernadette.dancet@sbfi.admin.ch

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Rémy Hübschi, directeur suppléant

Einsteinstrasse 2, 3003 Bern

www.sbfi.admin.ch

- les spécificités des filières, notamment celles des formatrices et des formateurs en entreprise, ont été clairement identifiées et discutées avec les cantons ;
- les objectifs de formation, les normes et les contenus ont été actualisés et adaptés, tout en y intégrant les questions relatives à la numérisation et les réflexions sur les thèmes transversaux ;
- la complexité a été réduite, notamment en regroupant et en présentant sous forme de tableau les filières à titre principal et à titre accessoire, pour les profils professionnels concernés ;
- le plan d'étude cadre pour les enseignants de sport dans la formation professionnelle initiale avec habilitation à enseigner au gymnase (300 heures de formation) est désormais présenté comme un plan d'études cadre indépendant.

Ces nouveaux plans d'études cadres garantissent la qualité des formations en pédagogie professionnelle des responsables de la formation professionnelle. De plus, leur caractère général, laisse toute la latitude aux institutions de formation pour fixer leurs priorités en matière de mise en œuvre.

La Conférence tripartite de la formation professionnelle a pris connaissance de l'état d'avancement du projet le 12 décembre 2023. Dans une prochaine étape, la nouvelle version des plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle sera soumise pour consultation aux partenaires de la formation professionnelle et à d'autres cercles intéressés au cours du premier trimestre 2024. Après la finalisation de ces nouveaux plans d'études cadres, le SEFRI va reprendre avec les partenaires concernés l'analyse des passerelles et des équivalences. De plus, l'ajustement de l'article 46 de l'ordonnance sur la formation professionnelle sera également mis en œuvre le long de l'année 2024. L'objectif est l'entrée en vigueur de ces nouveaux plans d'études cadres pour le début de l'année 2025.

Nos pages internet vous donnent toutes les informations nécessaires : [Révision Plans d'études cadres](#). Et pour d'autres questions, la responsable du projet, Bernadette Dancet (bernadette.dancet@sbfi.admin.ch) reste à votre disposition.

Au nom du SEFRI, je vous remercie pour l'excellente collaboration dans ce projet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue